

Les missions du Siège De l'Association l'ETAPE

Pour réaliser cette mission, le Siège porte la dynamique associative et remplit des fonctions qui peuvent être regroupées en trois catégories :



① Cette fonction trouve son prolongement dans une activité de recherche et de questionnement transversal entre les domaines d'activités. En 2008 et 2009, l'« **évaluation interne** » a constitué une part importante de cette fonction. En 2010 ont été validés des plans pluriannuels d'amélioration continue de la qualité. Ces activités sont coordonnées au sein de réunions mensuelles du comité de direction et trimestrielles de l'équipe des cadres hiérarchiques.

② Le Siège édite un bulletin de communication interne distribué mensuellement à chaque administrateur et à chaque salarié. En 2010, le projet de créer un site internet est à l'étude, il améliorera la communication papier existante. Cette fonction englobe également l'organisation de la représentation de l'association l'Étape qui contribue à diverses instances associatives et professionnelles du secteur.

③ L'équipe professionnelle du Siège assure l'ensemble des tâches nécessaires au bon fonctionnement des établissements dans les domaines suivants : comptabilité, suivi financier et budgétaire ; élaboration et mandatement des paies ; élaboration et suivi des contrats de travail ; élaboration du plan de formation, suivi et bilan de sa réalisation ; diffusion et conservation des procès verbaux des réunions du Comité d'Entreprise, du CHSCT, des N.A.O. ; le suivi des inscriptions et des cotisations à la mutuelle.